# APPEL A CANDIDATURES
# MAGASIN DE VENTE EN GROS DISPONIBLE
# BÂTIMENT D5 – 368M² - SECTEUR PLA

## LES CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES DE L'EMPLACEMENT

Magasin de vente en gros d'une superficie de 368 m², situé au rez-de-chaussée du bâtiment D5, mis à disposition pour une activité de vente en gros de produits laitiers et avicoles. Tous les travaux d'aménagement sont à la charge du PRENEUR.

Localisation et secteur : Rue de Strasbourg, Rungis. Secteur Produits Laitiers et avicoles. Proche du péage Porte de Paray-Vieille Poste (E3)

## CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES




- **Bâtiment** : D5
- **ESI** : 01/D5/00/E/015
- **Surfaces** : Emplacement d'une surface 368 m²
- **Disponibilité du bien** : Immédiate, sous réserve de validation du dossier de candidature par la SEMMARIS en Comité des Affectations.
- **Descriptif technique** :
  - Activités de vente en gros de produits laitiers et avicoles, dont le candidat réalisera les démarches d'agrément sanitaires et toute prérogative au niveau des aménagements.
  - Emplacement livré brut, en l'état, les travaux seront à la charge exclusive du candidat.
  - Les consommations d'eau, d'électricité ne sont pas comprises dans le loyer.
  - Respect des activités du secteur.
  - Non divisible

**Demandez à visiter ce bien !**

**06 85 66 77 66**

# LES CONDITIONS COMMERCIALES D'OCCUPATION

**Types de contrat** : Contrat d'occupation précaire de trois (3) ans.
La SEMMARIS se réserve le droit de reprendre l'emplacement sans indemnité et sans compensation de surface dans le cas d'un projet au sein du bâtiment D5.

| | REDEVANCES (€HT/M²/AN) | CHARGES (€HT/M²/AN) | DEPOT DE GARANTIE |
|---|---|---|---|
| **Magasin** | **198,77 €** | **66,50 €** | **29 287,00 €** |

- Tarifs applicables en 2026 selon arrêté préfectoral N°2025-05141 du 19 décembre 2025

  - Sécurité Générale du marché : **2% facture mensuelle**
  - Cotisation au centre médico-social : **71 € HT/salarié/an**
  - Redevance digitale : **70€ HT/mois**
  - Participation à la RSE et à la transition écologique : **1.85HT/m²/an sur toutes les surfaces.**

## DOSSIER DE CANDIDATURE À ADRESSER AVANT LE 26/12/2026

**Pièces administratives :**

- **Une carte d'identité du dirigeant de la société candidate**
- **Lettre de candidature pour l'emplacement**
- **Extrait K-BIS de moins de trois mois**
- **Une liste de vos références, une description de vos précédentes expériences et lieux d'occupation, en corrélation avec l'activité projetée**
- **Le candidat devra s'engager sur l'honneur à respecter l'ensemble des prescriptions posées par le règlement général sur la protection des données personnelles.**

**Pièces liées au projet :**

- **Une présentation de l'intérêt de l'opérateur pour le MIN de Rungis et l'emplacement concerné (2 pages maximum)**
- **Une présentation de l'entreprise et de son activité (2 pages maximum)**
- **Une présentation du projet d'occupation ; de l'activité exercée, incluant un explicatif de l'intérêt du projet**

# Le dossier de candidature devra impérativement être envoyé avant le

# 26/12/2026 à 16 heures.

En application de la réglementation en vigueur, la SEMMARIS entend délivrer le titre d'occupation pour l'emplacement ci-avant mentionné après une procédure de sélection préalable des occupants. L'occupant sera sélectionné sur la base des critères ci-après détaillés.

## LES CRITÈRES D'ATTRIBUTION DE L'EMPLACEMENT

| Critères | Pondération |
|---|---|
| La qualité du projet présenté : cohérence du projet, dont intérêt pour le MIN, connaissance, expérience dans la filière. | 40% |
| Solidité et garantie financière | 30% |
| RSE : nombre de salariés sur site, lutte contre le gaspillage, logistique urbaine propre, innovation, etc. | 15% |
| Souveraineté Alimentaire : appréciation de 7 critères listés ci-après* | 15 % |

- Produits d'origine française. ★★
- Bonus : le candidat s'engage à ne proposer QUE des produits français. ★
- Produits transformés en France. ★
- Engagement en faveur d'une juste rémunération pour les agriculteurs et producteurs. ★★★
- Engagement en faveur des petites / moyennes exploitations agricoles et des coopératives à taille humaine (une liste détaillée devra être transmise) ★★★
- L'opérateur présente un label en faveur de la souveraineté alimentaire (Bleu Blanc Cœur, AOC/AOP/IGP, Fleurs de France…). ★★★
- Le candidat source en France des produits majoritairement importés, caractérisés par une forte exposition au commerce extérieur. Des éléments de preuve devront être fournis. ★★★

## LA PROCEDURE

**ETAPE 1 – J + 0 :** Mise en ligne de l'annonce sur www.rungisinternational.com par la SEMMARIS.
**ETAPE 2 – Entre J + 0 et J + 29 :** Tout opérateur intéressé constitue un dossier de candidature tel que mentionné dans l'annonce.
**ETAPE 3 – Jusqu'à J + 30 à 16h :** L'opérateur économique communique son dossier de candidature à la SEMMARIS, selon les modalités mentionnées dans l'annonce.

### RELATION CLIENTÈLE

**ANTHONY NOUIOUI**
Direction commerciale
anthony.nouioui@semmaris.fr
+33 6 85 66 77 66

### DEPOT DE CANDIDATURE

**KATIA VILLAR**
Responsable administrative en charge de la gestion locative
emplacement.commercial@semmaris.fr